

**Approbation n° 22-264 du 4 juillet 2022**

**Société : ORANO**

Prospectus de base approuvé à l'occasion d'un programme d'admission de titres de créance pour un montant nominal maximum de 5.000.000.000 €.

**Nota :**

Le prospectus de base incorpore par référence :

- certaines sections du rapport d'activité annuel 2021,
- certaines sections du rapport d'activité annuel 2020,
- la section « Terms and conditions » du prospectus de base qui a reçu le visa n° 19-140 le 5 avril 2019 et du prospectus de base qui a reçu le numéro d'approbation 20-319 le 7 juillet 2020.